**Association Omnisport Meyssiez**

Adresse de l’association

Numéro de téléphone

Adresse Email

**JEUNES MINEURS**

**Autorisation de prises de vues et de diffusion d’images**

Dans le cadre de ses différentes activités sportives, l’Association Omnisport Meyssiez peut être amenée à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles apparaît votre enfant.

L’association peut également être sollicité par la presse.

La loi relative au droit à l’image oblige les responsables associatifs à demander une autorisation écrite au responsable légal de l’enfant pour la prise de vue et la diffusion de ces prises de vue.

Je soussigné (e) :

Demeurant à :

Responsable légal de l’enfant :

Autorise, à titre gratuit, la Fédération Française Handisport représentée par ses associations et comités affiliés dont l’Association Omnisport Meyssiez à **photographier / filmer** mon enfant et à exploiter son image.

Les prises de vues et les images ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de l’Association Omnisport de Meyssiez, pour ses besoins de formation, de promotion ou d'information du public sur ses activités.

Cette autorisation est valable :

* Pour la réalisation de photos ou d’images dans le cadre des activités de l’Omnisport Meyssiez
* Pour la diffusion de ces prises de vue sur différents supports (support papier, CD Rom, support vidéo…) par les membres de l’association, par les journalistes, et les différents partenaires institutionnels ou privés de l’associaiton
* Pour l’édition de documents (plaquette, journal interne et externe…)
* Pour des expositions relatives à l’association
* Pour la publication sur le site Internet de l’association

Cette autorisation est valable pour la saison sportive 2018-2019 et pourra être révoquée à tout moment. La présente autorisation est incessible.

Fait à ………………………, le …………………………….

Signature